

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 16 mars 2020 à 19 h 32, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent et Paul Dumoulin.

Présence par voie de conférence téléphonique :

Le conseiller M. Paul M. Normand.

Le quorum du Conseil est ainsi formé sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

20-03-215 Ordre du jour

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 16 mars 2020 soit et il est, par les présentes, adopté en y ajoutant le point suivant :

6.3 Mesures spéciales / Ressources humaines / Pandémie de COVID-19

L'ordre du jour se lit donc comme suit :

Minute de réflexion

Présences

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption des procès-verbaux**
 - 2.1 Assemblée publique de consultation et séance ordinaire du 2 mars 2020
- 3. Présentation, dépôt de pétition et période de questions**
 - 3.1 Période de questions
- 4. Affaires du Conseil**
 - 4.3 Nomination de la mairesse suppléante / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2020
 - 4.4 Fondation du centre hospitalier Vaudreuil-Soulanges / Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2020 / Commandite
 - 4.7 Société canadienne du cancer / Avril, Mois de la jonquille 2020 / Appui
 - 4.10 Centre de femmes La Moisson / Journée spaghetti 2020 / Commandite
- 5. Greffe et affaires juridiques**
 - 5.1 Acquisition / Lot 1 675 451 / Terrain non aménagé / Rue Saint-Michel / Autorisation de signature
- 6. Finances et trésorerie**
 - 6.1 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 28 février 2020
 - 6.2 Rapport d'activités du trésorier / Année 2019
 - 6.3 Mesures spéciales / Ressources humaines / Pandémie de COVID-19

- 7. Ressources humaines**
 - 7.1 Mouvement de main-d'œuvre
 - 7.2 Service des travaux publics / Contrat individuel de travail / Contremaître – Mécanique / Autorisation de signature
 - 7.3 Service des travaux publics / Promotion / Préposé – Aqueduc et égouts 1
 - 7.4 Service des ressources humaines / Embauche / Conseillère en acquisition de talents
 - 7.5 Service des travaux publics / Affectation temporaire au poste de contremaître saisonnier
 - 7.7 Service des eaux / Attribution de poste / Opératrice d'usine d'épuration
- 8. Communications**
- 9. Informatique et géomatique**
- 10. Sports et loisirs**
- 11. Culture et vie communautaire**
- 12. Protection publique**
- 13. Travaux publics**
 - 13.1 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-28 / Fourniture d'un VUS – Ford Escape hybride rechargeable
 - 13.2 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-24 / Fourniture d'une camionnette « Heavy Duty » PNBV 9 500 lb
 - 13.4 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-30 / Fourniture et plantation de végétaux – Arbres (gros calibres)
 - 13.5 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-13 / Service de contrôle des animaux
 - 13.6 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-22 / Réfection de bordure et trottoir en béton de ciment et réfection du revêtement de chaussée en béton bitumineux
 - 13.7 Rejet des soumissions / Demande de prix n° 401-110-20-23 / Fourniture de pièces en fonte pour regards d'égout et pour puisards
- 14. Eaux**
- 15. Génie**
 - 15.1 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-R1770.07 / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable et construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte / Règlement n° 1770
 - 15.2 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-19-R1752.11 / Entrepreneur général / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable polyvalente sur la rue des Nénuphars et installation d'une passerelle cyclable et piétonnière au-dessus de la rivière Quinchien / Règlement n° 1752
- 16. Aménagement du territoire**
 - 16.2 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Classes modulaires temporaires
- 17. Environnement**
- 18. Réglementation**
 - 18.1 Adoption / Règlement n° 1275-284 / Zonage / Remplacement de la zone C4-833 par la zone C3-833 – Secteur chemin de la Petite-Rivière / Remplacement de la grille des usages et normes de la zone C3-1001 – Secteur boulevard de la Gare/rue Maurice-Richard
 - 18.2 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1709-11 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services et activités / Frais relatifs à la location d'un espace pour commerçant

19. **Direction générale**
 - 19.1 Autorisations de la Direction générale
20. **Période de questions – Élus**
21. **Période de questions – Assistance**
22. **Levée de la séance**

« ADOPTÉE »

20-03-216 Adoption des procès-verbaux

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation et celui de la séance ordinaire du 2 mars 2020 soient et ils sont, par les présentes adoptés, le tout en conformité avec l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

« ADOPTÉE »

20-03-217 Période de questions

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

20-03-218 Nomination de la mairesse suppléante / Mois d'avril, mai, juin et juillet 2020

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la conseillère M^{me} Diane Morin soit nommée mairesse suppléante pour les mois d'avril, mai, juin et juillet 2020.

« ADOPTÉE »

20-03-219 Fondation du centre hospitalier Vaudreuil-Soulanges / Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges 2020 / Commandite

CONSIDÉRANT la tenue du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges au profit de la Fondation du centre hospitalier Vaudreuil-Soulanges (FCHVS);

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation du centre hospitalier Vaudreuil-Soulanges (FCHVS) à titre de commandite « ROSÉ » dans le cadre du Salon des vins de Vaudreuil-Soulanges qui se tiendra le 20 mai 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-220 Société canadienne du cancer / Avril, Mois de la jonquille 2020 / Appui

CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT qu'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic, à la chimiothérapie et aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et les Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

DE décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

QUE le Conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

« ADOPTÉE »

20-03-221 Centre de femmes La Moisson / Journée spaghetti 2020 / Commandite

CONSIDÉRANT l'invitation à participer à la journée spaghetti organisée par le Centre de femmes La Moisson dans le cadre de sa campagne annuelle de financement;

CONSIDÉRANT que cet organisme œuvre sur tout le territoire de Vaudreuil-Soulanges et qu'il a pour mission d'être un lieu d'échange et de croissance pour les femmes dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et de développer leur autonomie;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'un montant de 500 \$ soit versé au Centre de femmes La Moisson à titre de commandite « Partenaires spéciaux » dans le cadre de sa journée spaghetti qui se tiendra le 20 mars 2020;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-222 Acquisition / Lot 1 675 451 / Terrain non aménagé / Rue Saint-Michel / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT que la congrégation Les Sœurs de Sainte-Anne, propriétaire du lot 1 675 451, désire céder gratuitement ce lot à la Ville, le tout conditionnellement à ce que cette dernière s'engage à utiliser le terrain strictement et uniquement à des fins de parc et espace vert ou pour des logements sociaux;

CONSIDÉRANT que ce lot, d'une superficie de 682,5 mètres carrés, est un terrain non aménagé situé à l'intersection des rues Saint-Michel et Louise-Joseph;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville s'engage à respecter la volonté des Sœurs de Sainte-Anne à l'effet d'utiliser le terrain uniquement à des fins de parc et espace vert ou pour des logements sociaux;

QUE la Ville procède à l'acquisition du lot 1 675 451 et que le maire et la greffière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, l'acte notarié à intervenir ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution;

ET QUE le Conseil remercie les Sœurs de Sainte-Anne pour ce don à la collectivité.

« ADOPTÉE »

20-03-223 Dépôt de la liste des comptes – échéance du 28 février 2020

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des comptes payés en date du 28 février 2020 totalisant un montant de 4 587 940,29 \$.

20-03-224 Rapport d'activités du trésorier / Année 2019

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du rapport annuel du trésorier, M. Marco Pilon, FCPA, FCGA, OMA, sur les activités effectuées en vertu du chapitre XIII de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

« ADOPTÉE »

20-03-225 Mesures spéciales / Ressources humaines / Pandémie de COVID-19

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire décrété par le Gouvernement du Québec en raison de la pandémie de COVID-19;

CONSIDÉRANT que la Ville doit prendre des mesures pour assurer la sécurité, la santé et le bien-être au travail de son personnel;

CONSIDÉRANT que la Ville doit également s'assurer du maintien des services aux citoyens;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville entérine la mise en place de mesures visant à assurer la sécurité, la santé et le bien-être de son personnel ainsi que le maintien des services aux citoyens;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-226 Mouvement de main-d'œuvre

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil autorise et ratifie la liste du mouvement de main-d'œuvre approuvée par la Direction générale le 3 mars 2020.

« ADOPTÉE »

20-03-227 Service des travaux publics / Contrat individuel de travail / Contremaître – Mécanique / Autorisation de signature

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le maire, le directeur général et le directeur du Service des travaux publics soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat individuel de travail à durée déterminée à intervenir entre la Ville et M. Frédéric Leroux ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

« ADOPTÉE »

20-03-228 Service des travaux publics / Promotion / Préposé – Aqueduc et égouts 1

CONSIDÉRANT la résolution 19-07-614;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente n° 4 intervenue le 16 janvier 2018 dans le cadre de la composition de l'unité – Aqueduc et égouts du Service des travaux publics et l'entente relative à la dotation des postes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Jean-Pierre Prévost-Beauchamp, contremaître – Aqueduc et égouts, datée du 25 février 2020;

Il est
PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE M. Louis-Philippe Lamarre accède au poste régulier de préposé – Aqueduc et égouts 1 au sein du Service des travaux publics, et ce, à compter du 19 mars 2020, au salaire prévu à la classe 7 (échelon 5) de l'échelle salariale incluse à la convention collective de travail des employés cols bleus en vigueur;

ET QUE des félicitations soient adressées à M. Lamarre;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-229 Service des ressources humaines / Embauche / Conseillère en acquisition de talents

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de sélection datée du 16 mars 2020;

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'embauche de M^{me} Sabrina Lalonde au poste régulier de conseillère en acquisition de talents au sein du Service des ressources humaines, et ce, à compter du 6 avril 2020, au salaire prévu à l'annexe B (classe 14 - échelon 1) de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés-cadres*, le tout selon les conditions énoncées à ladite Entente;

QUE M^{me} Lalonde aura une période de probation de six mois à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de sa supérieure immédiate, elle pourra être confirmée dans son poste;

ET QUE des souhaits de bienvenue et de succès dans ses nouvelles fonctions soient adressés à M^{me} Lalonde;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-230 Service des travaux publics / Affectation temporaire au poste de contremaître saisonnier

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de M. Tommy Thibault, directeur du Service des travaux publics, datée du 3 mars 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation salariale de M^{me} Eloyse Delli Colli Trudel, conseillère Dotation et développement des compétences datée, du 3 mars 2020;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise l'affectation de M. Sébastien Blanchette, journalier régulier saisonnier, au poste temporaire de contremaître saisonnier pour la période débutant au plus tôt le 6 avril 2020 et se terminant au plus tard le 6 septembre 2020;

QU'au cours de cette période, M. Blanchette bénéficie du salaire correspondant à la classe 14 - échelon 1 de l'échelle salariale incluse à l'*Entente sur les conditions de travail des employés cadres* en vigueur, le tout en conformité avec les termes et conditions énoncés à ladite Entente;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-231 Service des eaux / Attribution de poste / Opératrice d'usine d'épuration

CONSIDÉRANT la résolution 20-01-032;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE M^{me} Joëlle Desormeaux, opératrice d'usine de traitement de l'eau potable, soit mutée au poste régulier d'opératrice d'usine d'épuration à compter du 30 mars 2020;

QU'à moins d'une entente entre la Ville, le Syndicat et M^{me} Desormeaux, elle devra compléter une période de familiarisation de trois mois, à la suite de laquelle, sur recommandation favorable de son supérieur immédiat, elle pourra être confirmée dans son poste;

ET QUE des félicitations soient adressées à M^{me} Desormeaux;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-232 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-28 / Fourniture d'un VUS – Ford Escape hybride rechargeable

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture d'un VUS – Ford Escape hybride rechargeable, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 10 mars 2020 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document de demande de prix n° 401-110-20-28;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Advantage Ford inc., 30, boulevard Don Quichotte, L'Île-Perrot (Québec), J7V 6N5, pour la fourniture d'un VUS – Ford Escape hybride rechargeable neuf, année 2020, et ce, pour un montant de 44 840,25 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document de demande de prix n° 401-110-20-28;

QUE cette acquisition ainsi que les accessoires et fournitures connexes soient financés par le fonds de roulement, remboursable sur une période de sept ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-233 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-24 / Fourniture d'une camionnette « Heavy Duty » PNBV 9 500 lb

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture d'une camionnette « Heavy Duty » PNBV 9 500 lb, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 26 février 2020 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document de demande de prix n° 401-110-20-24;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Prestige Ford inc., 1275, boulevard Monseigneur-Langlois, Salaberry-de-Valleyfield (Québec), J6S 1C1, pour la fourniture d'une camionnette « Heavy Duty » PNBV 9 500 lb, année 2020, de marque et modèle Ford F-250 Super Duty XL neuve, et ce, pour un montant de 49 216,82 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document de demande de prix n° 401-110-20-24;

QUE cette acquisition ainsi que les accessoires et fournitures connexes soient financés par le fonds de roulement, remboursable sur une période de sept ans;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-234 Adjudication de contrat / Demande de prix n° 401-110-20-30 / Fourniture et plantation de végétaux – Arbres (gros calibres)

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture et la plantation de végétaux – Arbres (gros calibres), une seule soumission a été reçue et par la suite ouverte le 10 mars 2020 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, la soumission reçue est conforme aux conditions et exigences contenues au document de demande de prix n° 401-110-20-30;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par Pépinière Cramer inc., 1002, chemin Saint-Dominique, Les Cèdres (Québec), J7T 1P4, pour la fourniture et la plantation de végétaux – Arbres (gros calibres), et ce, pour un montant de 54 153,23 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document de demande de prix n° 401-110-20-30;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-235 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-13 / Service de contrôle des animaux

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour le service de contrôle des animaux, trois soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 mars 2020 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, deux des trois soumissions sont non conformes;

CONSIDÉRANT qu'une seule des soumissions reçues est conforme aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-20-13;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire conforme, en l'occurrence Contrôle Animal Vaudreuil-Soulanges, 1269, route Harwood, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2, pour le service de contrôle des animaux, et ce, pour un montant de 28 186,12 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-20-13;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat soit utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2020, avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-236 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-22 / Réfection de bordure et trottoir en béton de ciment et réfection du revêtement de chaussée en béton bitumineux

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la réfection de bordure et trottoir en béton de ciment et la réfection du revêtement de chaussée en béton bitumineux, deux soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 mars 2020 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres n° 401-110-20-22;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Les Pavages La Cité B.M. inc., 2500, chemin Saint-Antoine, Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 8P2, pour la réfection de bordure et trottoir en béton de ciment et la réfection du revêtement de chaussée en béton bitumineux, et ce, pour un montant de 614 081,48 \$, incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres n° 401-110-20-22;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat soit utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission de l'adjudicataire;

QUE le contrat soit adjugé pour un an, soit l'année 2020, avec une possibilité de quatre années optionnelles renouvelables une année à la fois;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-237 Rejet des soumissions / Demande de prix n° 401-110-20-23 / Fourniture de pièces en fonte pour regards d'égout et pour puisards

CONSIDÉRANT l'article 11 du Règlement n° 1764 sur la gestion contractuelle qui prévoit la possibilité de procéder à l'attribution de contrat par demande de prix;

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'une demande de prix pour la fourniture de pièces en fonte pour regards d'égout et pour puisards, quatre soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 3 mars 2020 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la Ville de se prévaloir de son droit de réserve selon l'article 12 du Règlement sur la gestion contractuelle;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit rejetées les soumissions déposées dans le cadre de la demande de prix n° 401-110-20-23.

« ADOPTÉE »

20-03-238 Adjudication de contrat / Appel d'offres n° 401-110-20-R1770.07 / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable et construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte / Règlement n° 1770

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement d'une voie cyclable et de construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte, sept soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 12 mars 2020 immédiatement après 14 h;

CONSIDÉRANT qu'après étude et vérifications par le Service du génie et de l'environnement, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues dans le document d'appel d'offres n° 401-110-20-R1770.07;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Environnement routier NRJ inc., 23, avenue Milton, Lachine (Québec), H8R 1K6, pour les travaux d'aménagement d'une voie cyclable et de construction d'un trottoir sur la rue Jeannotte, et ce, pour un montant de 297 201,18 \$, incluant les taxes applicables;

QUE le montant relatif à l'adjudication du présent contrat soit utilisé aux fins de comparaison entre les soumissions reçues;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des services rendus ou des biens livrés en fonction des prix unitaires inscrits au bordereau des prix de la soumission de l'adjudicataire;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-239 Ordre de changement n° 1 / Appel d'offres n° 401-110-19-R1752.11 / Entrepreneur général / Travaux d'aménagement d'une voie cyclable polyvalente sur la rue des Nénuphars et installation d'une passerelle cyclable et piétonnière au-dessus de la rivière Quinchien / Règlement n° 1752

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville prenne acte et approuve l'ordre de changement n° 1 de l'entrepreneur général relié au projet « Travaux d'aménagement d'une voie cyclable polyvalente sur la rue des Nénuphars et installation d'une passerelle cyclable et piétonnière au-dessus de la rivière Quinchien - appel d'offres n° 401-110-19-R1752.11 » totalisant un montant de 21 545,25 \$, taxes applicables non comprises;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-03-240 École secondaire de la Cité-des-Jeunes / Classes modulaires temporaires

CONSIDÉRANT la demande présentée par la Commission scolaire des Trois-Lacs, le 24 janvier 2020, pour l'agrandissement temporaire de l'École secondaire de la Cité-des-Jeunes par l'implantation de bâtiments de type classes modulaires;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Commission scolaire des Trois-Lacs soit autorisée à implanter deux bâtiments de type classes modulaires sur le terrain de l'École secondaire de la Cité-des-Jeunes (pavillons Vaudreuil et Lionel-Groulx), le tout conformément aux plans présentés aux pages 4 à 7 de 12 de l'Addenda no. A-01, daté du 21 février 2020 et portant le numéro 00 91 13.01 du document CS des Trois-Lacs, Classes modulaires, 19-072, 20M412;

QUE cette implantation pourra subsister pour une période maximale de cinq ans, et qu'à la fin de cette période, les modules de classes temporaires devront avoir été enlevés et les lieux remis en bon état.

« ADOPTÉE »

20-03-241 Adoption / Règlement n° 1275-284 / Zonage / Remplacement de la zone C4-833 par la zone C3-833 – Secteur chemin de la Petite-Rivière / Remplacement de la grille des usages et normes de la zone C3-1001 – Secteur boulevard de la Gare/rue Maurice-Richard

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 17 février 2020 le premier projet de règlement n° 1275-284 modifiant le Règlement de zonage n° 1275;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue sur ce projet le 2 mars 2020 à 19 h;

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté à une séance tenue le 2 mars 2020 un second projet de règlement identique au premier;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Josée Clément

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit adopté le Règlement n° 1275-284 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1275 afin de remplacer la zone C4-833 par la zone C3-833, ainsi que les grilles des usages et normes de la zone C4-833 par la grille des usages et normes de la zone C3-833 de façon à permettre les usages de services appartenant aux classes C1, C2 et C3 et les usages des classes P2 et P3 ainsi qu'à prohiber les usages de commerces appartenant aux classes C2, C3 et C4, et afin de remplacer la grille des usages et normes de la zone C3-1001 de façon à prohiber les usages industriels ».

« ADOPTÉE »

20-03-242 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1709-11 / Mode de tarification pour le financement de certains biens, services et activités / Frais relatifs à la location d'un espace pour commerçant

Le conseiller M. François Séguin dépose le projet de règlement n° 1709-11 modifiant le Règlement imposant un mode de tarification pour le financement de certains biens, services ou activités n°1709 afin d'ajouter la tarification relative à la location d'un espace pour commerçant et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

20-03-243 Autorisations de la Direction générale

Il est
PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'ENTÉRINER les autorisations accordées par la Direction générale apparaissant à la liste datée du 4 mars 2020.

« ADOPTÉE »

20-03-244 Période de questions – Élus

Les membres du Conseil ont maintenant la possibilité de soumettre leurs commentaires ou questions au Conseil.

20-03-245 Période de questions – Assistance

Toutes les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

20-03-246 Levée de la séance

Il est
PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 20 h la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe